

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2022

La soussignée donne avis public à l'effet que le Conseil de la Ville de Saint-Hyacinthe tiendra une séance extraordinaire le **20 décembre 2021, à 20 heures**, en la salle du Conseil située au 750, avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Saint-Hyacinthe, l'ordre du jour de cette séance extraordinaire est le suivant :

ORDRE DU JOUR

1. PÉRIODE DE QUESTIONS
2. PÉRIODE D'INFORMATION
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. BUDGET 2022 – PRÉSENTATION PAR LE MAIRE
5. BUDGET 2022 – ADOPTION
6. LEVÉE DE LA SÉANCE

Au cours de cette séance extraordinaire, les délibérations du Conseil et la période de questions doivent porter exclusivement sur le budget 2022.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 1^{er} décembre 2021.



Crystel Poirier, L.L.L
Greffière